

ENROBÉ À FROID VÉGÉTAL NOIR



AVEC DOUBLE ENROBAGE A CHAUD

Spécialement formulé pour répondre aux contraintes d'utilisation les plus extrêmes dans des temps très courts

DESCRIPTION

Enrobé à froid à base d'émulsion de bitume et de résine époxy végétale non nocif
L'utilisation de l'huile végétale est meilleure pour l'impact sur l'environnement
Le double enrobage à chaud lui confère une grande qualité.

UTILISATION

Nids de poule, trous, tranchées, bouches d'assainissement, travaux sur tampons, remise en état de la voirie.

PERFORMANCE

Produit prêt à l'emploi, longue conservation (12 à 18 mois).
Souple à la mise en œuvre, Séchage rapide ; la mise en circulation se fait aussitôt après la réparation (10 minutes)
Durcit rapidement (48 heures) tout en gardant sa souplesse
Résiste à la circulation des véhicules PL, engin agricole, bus, VL, vélo...
Résistance similaire aux enrobés à chaud
Ne craint pas le gel / sel de déneigement peut se poser par des températures négatives ou par forte pluie (-40 à +60°)

MISE EN ŒUVRE NORMALE

Enlever les parties friables du nid de poule à reboucher ; si possible faire des angles droits
Verser le produit dans le trou en mettant une épaisseur supplémentaire de 1 cm, égaliser avec une pelle ou un râteau, compacté au rouleau, avec une plaque vibrante ou une dame.

MISE EN ŒUVRE EN URGENCE

Ne pas balayer, ne pas retirer l'eau, verser le produit dans le trou, compacter aux pieds (risque de moins bonne tenue dans le temps).

CONDITIONNEMENT

Seau de 25 kg, palette houssée de 40 seaux
Big-Bag de 500 kg / Big-Bag d'1 Tonne
Sur demande possibilité d'emballage dans un sac polyane fermé.

DONNEES TECHNIQUES

Emulsion de bitume, pH : 2,2 à 2,6
Granulométrie : 0/4, 0/6, 0/8 destiné à des réparations d'une épaisseur de 1 à 10 cm.
Densité : 0.90 à 1,9 non compacté et 2 à 2,3 compacté
Consommation : 20 kg/m² sur 1cm d'épaisseur
Cov < 1 % (Noir), Cov < 1,2 % (Rouge), taux de bitume pur résiduel > 5.7%

STATUT REGLEMENTAIRE

Enquêtage: aucun, code douanier 2715 000 00, Conforme à la norme XP P18-545 (granulats) remplacée par la norme NFP18-545 article 8.
Conforme aux normes EN 12697-1 (Teneur en liant) et EN12697-2 (Détermination de la granulométrie)

STOCKAGE ET CONSERVATION

Doit être stocké dans son emballage d'origine fermé, entre 1°C et 60°C
Conservation des seaux : 12 mois minimum pouvant aller jusqu'à 18 mois.
Conservation des Big-Bag : 3 mois minimum pouvant aller jusqu'à 12 mois.



Z.A. NEVERS ST ELOI - 25 bis, Rue des Grands Prés - 58000 NEVERS - France - SIRET : 408 432 417 00017 - RCS 968140
www.prodic-diffusion.com - contact.prodic@gmail.com
Tél : 03.86.23.96.13 - Fax : 03.86.23.96.03

ACIDES ALCALINS SOLVANTS DÉGRAISSANTS
NETTOYANTS DÉSOXYDANTS PHOSPHATANT DÉCAPANTS AÉROSOLS
DÉSINFECTANTS ABSORBANTS GRAISSES LUBRIFIANTS-PROTECTEURS TRAITEMENTS DE SURFACES INSECTICIDES RATICIDES RÉPULSIFS SAVONS SHAMPOINGS CARROSSERIES